
Review: Arlette Gautier: "Genre et biopolitiques. L'enjeu de la liberté"

Reviewed Work(s): Genre et biopolitiques. L'enjeu de la liberté by Arlette Gautier

Review by: Edmée Ballif

Source: *Nouvelles Questions Féministes*, Vol. 32, No. 2, TRAVAIL SOCIAL (2013), pp. 126-129

Published by: Nouvelles Questions Féministes & Questions Feministes and Éditions Antipodes

Stable URL: <http://www.jstor.org/stable/24586401>

Accessed: 11-04-2018 17:49 UTC

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact support@jstor.org.

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of the Terms & Conditions of Use, available at <http://about.jstor.org/terms>



Éditions Antipodes, Nouvelles Questions Féministes & Questions Feministes are collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *Nouvelles Questions Féministes*

Arlette Gautier: *Genre et biopolitiques.* *L'enjeu de la liberté*¹

Par Edmée Ballif

L'accès à la contraception ou le libre choix de procréer sont des motifs récurrents de théorisations et revendications féministes, formant des «politiques féministes de la reproduction»². Dans les années 1980, un nouveau cadre conceptuel est apparu au sein de certains mouvements, appelant à penser la reproduction en termes de «santé reproductive» et «droits reproductifs»³. Ces concepts promeuvent un nouveau paradigme: la santé reproductive propose d'intégrer dans une même politique des problématiques de santé (santé maternelle et infantile, infections sexuellement transmissibles, cancers du sein et des organes génitaux), de planification familiale (contraception), ainsi que d'égalité et de respect (lutte contre les discriminations et les violences faites aux femmes). Les droits reproductifs mettent l'accent sur la promotion de la liberté de choix des femmes. Le *Programme d'Action du Caire* (ci-après PAC⁴), adopté à la suite de la Conférence internationale sur la population et le développement de 1994, consacre et promet la santé et les droits reproductifs, qui seront ensuite massivement diffusés par l'Organisation mondiale de la santé et l'International Planned Parenthood Foundation. Ce tournant stratégique en faveur des droits reproductifs ne fait pas l'unanimité dans les mouvements féministes. Certain·e·s lui reprochent de se fonder sur une conception de l'individu proprement occidentale, ou de négliger le fait que l'obtention de droits ne suffit pas à donner un accès concret à la contraception ou à l'avortement, accès qui peut être entravé par des inégalités économiques, politiques ou raciales⁵. Il n'existe néanmoins que très peu de littérature en sciences sociales sur ce changement de paradigme. En ce sens, l'ouvrage d'Arlette Gautier est une contribution bienvenue: l'auteure s'appuie sur

1. Arlette Gautier (2012). *Genre et biopolitiques. L'enjeu de la liberté*. Paris: L'Harmattan.

2. Natalia Gerodetti et Véronique Mottier (Éds) (2009). «Special issue: feminist politics of reproduction». *Feminist Theory*, 10 (2), 147-269. Ginsburg, Faye et Rayna Rapp (1991). «The politics of reproduction». *Annual Review of Anthropology*, 20, 311-43.

3. Doris Bonnet et Agnès Guillaume (2004). «La santé de la reproduction: une émergence des droits individuels». In Agnès Guillaume et Myriam

Khlat (Éds), *Santé de la reproduction au temps du sida en Afrique* (pp. 11-32). Nogent-sur-Marne: Centre Population et Développement.

4. Nations Unies (1995). *Rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement*. Le Caire, 5-13 septembre 1994.

5. Mottier, Véronique (2013). «Reproductive Rights». In Georgina Waylen, Karen Celis, Johanna Kantola et Laurel Weldon (Éds), *The Oxford Handbook of Gender and Politics* (pp. 188-209). Oxford: Oxford University Press.

cette nouvelle vision de la reproduction et la défend. Mais elle n'aborde néanmoins pas les débats théoriques qui fondent ce paradigme des droits reproductifs.

L'auteure, démographe et sociologue, est profondément convaincue de la nécessité de promouvoir les droits reproductifs et la liberté de choix, et ne s'en cache pas dans son introduction. Son ouvrage vise à mettre en lumière le changement de paradigme que le PAC a représenté dans la planification familiale, et à comprendre les difficultés de sa mise en œuvre par les États. Elle se fonde pour cela sur des données essentiellement quantitatives de seconde main, et sur deux enquêtes menées au Mexique (Yucatán). L'ouvrage est divisé en deux parties regroupant au total dix chapitres dont six ont déjà fait l'objet d'une publication et n'ont été que peu ou pas retouchés, ce qui entraîne parfois des redondances et une certaine hétérogénéité de l'ensemble. De plus, les données empiriques ne sont pas systématiquement mises à jour (l'enquête au Mexique relatée dans le premier chapitre date de 1986), ce qui rend difficile l'insertion des propos dans le contexte contemporain.

La première partie, qui porte sur l'histoire de la planification familiale dans les pays en développement, est susceptible d'intéresser autant les sociologues et anthropologues de la santé ou de la naissance que du genre. Le cœur du chapitre est constitué par une synthèse de l'évolution historique qui a fait passer la planification familiale de politiques néomalthusiennes (contrôle antinataliste de la fécondité) à des politiques fondées sur les droits reproductifs, en évaluant la mise en œuvre du PAC (chap. 2 et 3). Arlette Gautier y a adjoint, à titre d'exemple, une enquête sur le Mexique (chap. 1). Elle cherche à montrer ensuite, sur la base de statistiques des Nations Unies, que la planification familiale est positive pour le développement (chap. 4), et avance que les droits reproductifs devraient être intégrés dans les objectifs de développement officiels des Nations Unies (chap. 5).

La seconde partie s'articule autour d'un chapitre clé qui offre une synthèse de l'histoire des droits reproductifs, concept central de l'ouvrage (chap. 7); l'auteure y expose sa vision des droits reproductifs comme « nouvelle génération de droits », à côté des droits civils, politiques et sociaux. Il est suivi d'une seconde enquête au Mexique portant sur la compréhension des droits reproductifs par le personnel sanitaire (chap. 8). Les autres chapitres s'adressent en premier lieu aux démographes, en proposant de renouveler la discipline et ses outils pour mieux saisir l'avancée des droits reproductifs. La création de nouveaux indicateurs ou la notion de « régime de la procréation » devrait permettre de saisir et de mesurer les conditions (de liberté ou de contrainte) dans lesquelles s'inscrivent les décisions reproductives.

Le livre a l'avantage de montrer que la question de l'accès à la contraception ne suffit pas à améliorer la condition des femmes; c'est la liberté de choix qui devrait être évaluée. Mais on peut se demander si l'approche

généralement macrosociologique et l'utilisation de données de seconde main, parfois datées, sont des méthodes propres à saisir la complexité des parcours individuels de procréation. Quoiqu'il en soit, l'engagement politique revendiqué par l'auteure a le mérite d'aboutir à des propositions concrètes pour la démographie. Cet ouvrage constitue sans aucun doute un apport important pour qui s'intéresse à l'histoire de la notion des droits reproductifs, et il offre une base de réflexion critique pour celles et ceux qui élaborent les politiques de planification familiale.

Cependant, alors que le titre de l'ouvrage annonce une réflexion en termes de «genre» et de «biopolitique», il manque de discussions théoriques et épistémologiques sur une telle approche, ce qui laisse la lectrice quelque peu sur sa faim. Premièrement, la fertilité et la contraception sont des champs d'étude qui ne sont pas anodins pour les études genre, car la question de la différence sexuée des corps apparaît au premier plan. Arlette Gautier a un positionnement clair : «l'espèce humaine étant gonochorique, sa reproduction nécessite bien deux sexes» (p. 10), contestant fermement «le nouveau paradigme des études sur le genre, passées de l'idée que le genre est construit à partir des différences entre les sexes à celle que sexe et genre sont totalement construits» (*ibid.*). L'auteure voit dans «les capacités d'enfantement des femmes» une différence «irréductible» (p. 132) entre les sexes; autrement dit, elle fonde son approche sur le caractère biologique d'une «bicatégorisation sexuelle»⁶. Or, cette idée de l'existence «naturelle» de deux catégories de sexe a fait l'objet de nombreuses études critiques, qui ont historicisé et problématisé cette représentation⁷, de manière à montrer, selon la célèbre formule de Christine Delphy⁸, comment «le genre précède le sexe». On peut regretter qu'Arlette Gautier évacue si rapidement cette question, ne contribuant ainsi que peu aux débats qui renouvelleraient les sciences sociales de la reproduction.

Deuxièmement, c'est une vision très homogénéisante des catégories «femme» et «homme» qui traverse l'ouvrage. D'abord, la procréation est décrite comme «un fardeau pour les femmes» (p. 211); or, la reproduction n'est pas un vécu commun des femmes. Que ce soit volontaire ou non, toutes ne s'engagent pas dans un processus de procréation. Une discussion s'imposerait sur la pertinence de l'usage même de la dénomination «femme» lorsqu'on ne parle que de celles qui sont devenues ou deviendront mères. Ensuite, les hommes ne sont présents que comme des oppresseurs potentiels, l'auteure dénonçant à plusieurs reprises «l'alliance entre les maris et les médecins» (p. 222). Leurs choix et leur liberté reproductive ne sont pas questionnés. Enfin, même si l'auteure annonce une approche

6. Dorlin, Elsa (2008). *Sexe, genre et sexualités. Introduction à la théorie féministe*. Paris: PUF, coll. Philosophies.

7. Laqueur, Thomas (1992 [1990]). *La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*. Paris: Gallimard.

8. Christine Delphy (1998). *L'ennemi principal 2: Penser le genre*. Paris: Syllepse.

intersectionnelle en introduction, les rapports de classe et de race (y compris entre femmes ou entre hommes) sont peu évoqués.

Troisièmement, le concept de biopolitique n'est pas déployé dans tout son potentiel théorique. Chez Arlette Gautier, il signifie simplement une politique qui vise à protéger la vie, en l'occurrence celle des femmes. Chez Michel Foucault⁹ pourtant, la biopolitique soulève des questions bien plus larges sur la manière dont elle investit, contrôle, surveille la vie et les corps. Si l'approche de la planification familiale en termes de biopolitiques peut ouvrir sur des réflexions riches et fructueuses¹⁰, ce n'est pas véritablement l'objet du livre d'Arlette Gautier. ■

9. Michel Foucault (1976). *Histoire de la sexualité I. La volonté de savoir*. Paris: Gallimard.

10. Marcia C. Inhorn (Éd.) (2007). *Reproductive Disruptions: Gender, Technology, and Biopolitics in the New Millennium*. Oxford & New York: Berghahn.